

CONSEIL GENERAL – DEPARTEMENT DU NORD

COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 9 JANVIER 2012

Délibération 4/1 : Attribution d'une participation financière au CLIC pour l'année 2012 et signature des conventions correspondantes à passer avec les organismes porteurs de CLIC.

INTERVENTION AU NOM DU GROUPE SOCIALISTE

Monsieur le Président, Mes chers Collègues,

L'événement de cette commission permanente est certainement cette délibération en faveur de la coordination gérontologique.

Notre budget vient tout juste d'être voté.

L'année 2012 démarre sur les chapeaux de roue avec l'attribution de plus de 3 millions d'euros pour les dispositifs en faveur des personnes âgées.

Nos CLIC et leurs partenaires vont donc obtenir dans les meilleurs délais les moyens nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'accueil, de soutien et d'orientation des personnes et des familles.

Les 30 centres sont regroupés dans une convention unique qui permet de verser les crédits de façon plus simple, plus rapide, et plus uniforme. Les critères sont faciles à comprendre. Ils figurent dans la délibération.

Voilà une disposition efficace pour tout le monde. Elle est assortie de la décision de mettre en œuvre dès l'année prochaine une convention cadre commune qui permettra d'harmoniser les actions et de mieux mesurer leur impact dans chacun de nos territoires.

Créer des nouveaux outils, c'est très bien. C'est même indispensable quand il s'agit de prendre en compte le problème de la perte d'autonomie et du vieillissement. Mais le Département doit veiller à qu'ils fonctionnent bien, et surtout qu'ils répondent aux besoins et leur évolution sur le terrain.

D'où notre attachement à pouvoir observer et évaluer les situations de chaque territoire. La convention présentée dans la délibération insiste fortement sur le retour fait à notre collectivité de toutes ces informations.

L'évolution de la problématique de la gérontologie et une prise en compte efficace nécessite un suivi permanent et réactif.

Surtout lorsque l'on intègre que le nombre des personnes âgées va augmenter de façon très rapide ces prochaines années.

Nos aînés représentent aujourd'hui 7% de la population du Nord. EN 2020, ils seront plus de 194 000. Et près de 330 000 en 2040. Il faut nous préparer à répondre aux besoins de santé, d'hébergement, de dépendance. Il faut aussi accueillir les personnes, envisager les différents parcours de prise en charge, et savoir les organiser.

C'est la mission de nos 30 Centres Locaux d'Information et de Coordination (les CLIC).

Grâce à ces centres, les Nordistes quelque soit leur lieu de résidence, peuvent disposer d'un service simple, rapide, d'un véritable service de proximité, pour la prise en charge d'une personne âgée dépendante ou en voie de dépendance.

Les CLICS assurent l'accueil et l'orientation des demandes.

Ils se chargent de l'élaboration et du suivi du plan d'aide à mettre en œuvre autour de la personne.

Ils assurent également la mise en réseau des différents professionnels intervenant dans ce projet et gèrent la mutualisation des prestations de service.

Ils doivent ainsi proposer un service complet et unique qui regroupe et actionne tous les autres.

C'est quasiment le principe du guichet unique, même si derrière ce guichet, il y a une multitude d'intervenants et différents systèmes de financement.

Grâce à l'harmonisation des conventions, tous les Nordistes auront droit aux mêmes services.

Nous avons donc à cœur de garantir l'égalité de traitement des usagers.

Notre politique des CLIC est une politique volontariste qui a prouvé son utilité, et qui mérite d'être optimisée.

Nous souhaitons que cette politique mette tout en œuvre pour accompagner les personnes aidantes, les proches de la famille qui s'occupent et gèrent la situation d'une personne vieillissantes. Nous voulons encourager et soutenir ces solidarités.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Président, Mes Chers collègues, vous pouvez compter sur l'avis favorable des élus socialistes et apparentés pour adopter cette délibération qui crée les meilleures conditions pour harmoniser les prestations et former ainsi une coordination gérontologique digne de ce nom.